

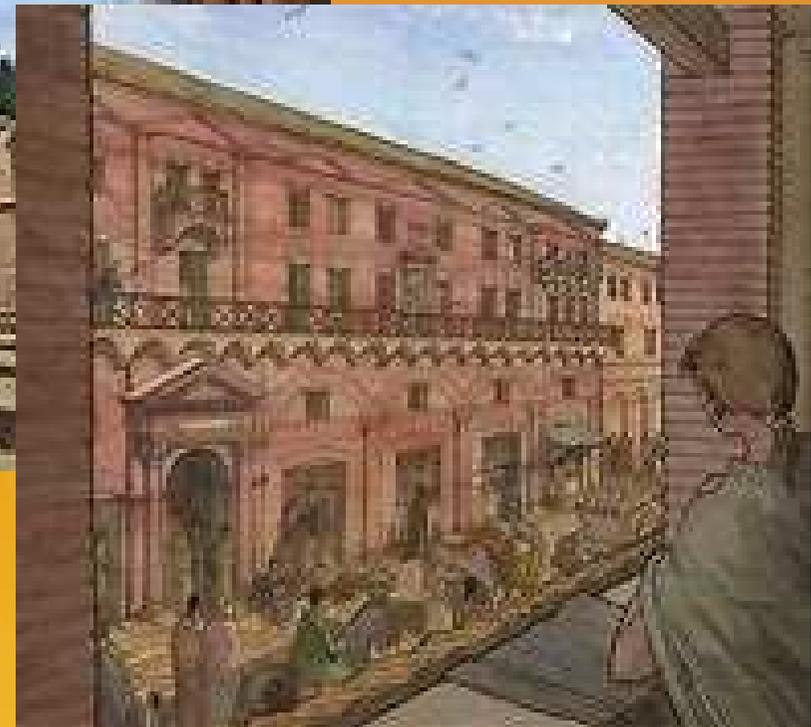
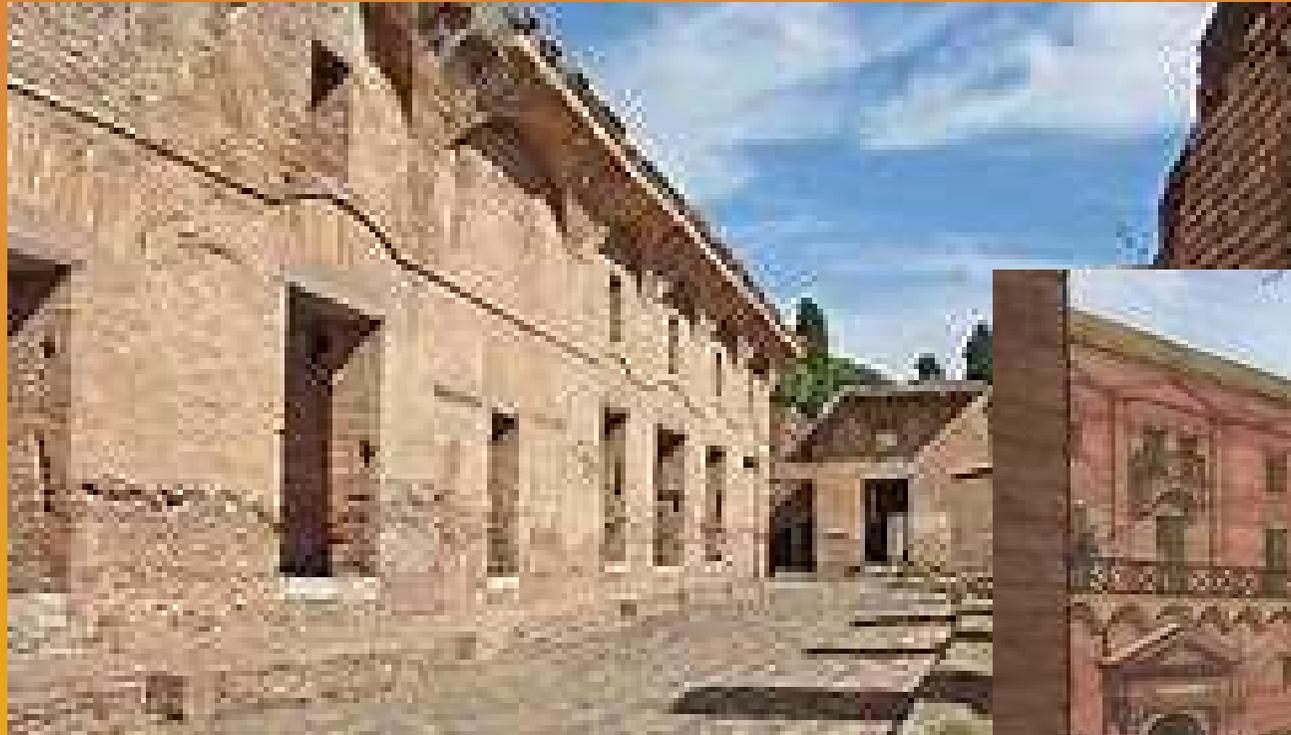
Rome :
la densité urbaine dès le premier siècle de notre ère.



Répartition entre espaces publics et espaces privés



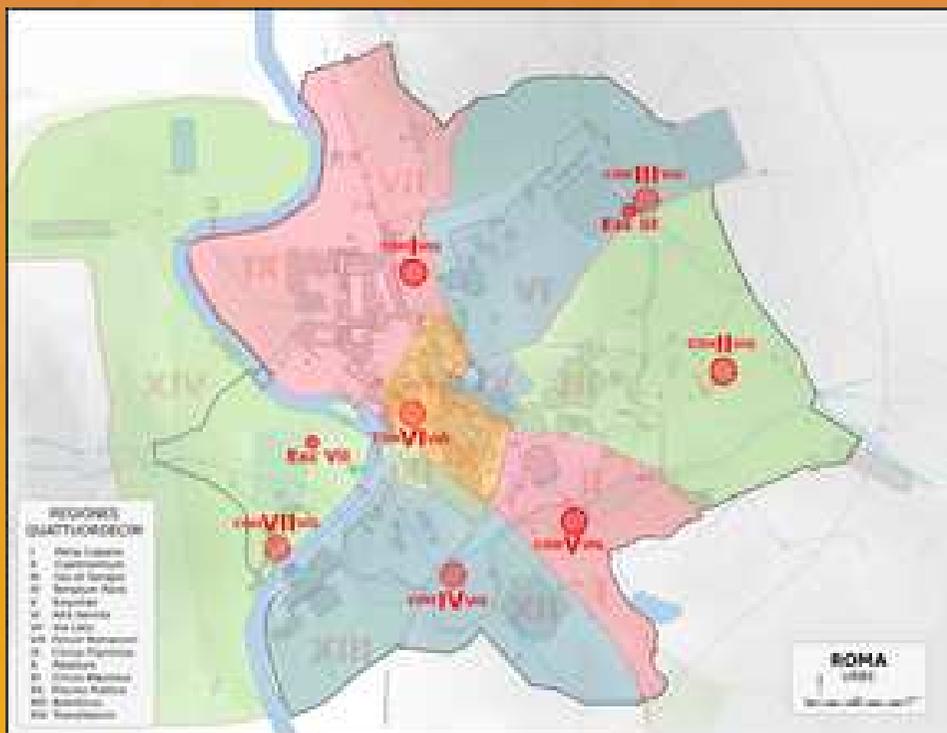
Ostie : l'organisation spatiale des immeubles courants



L'absence de cheminée
Le brasero



Les casernes de vigiles

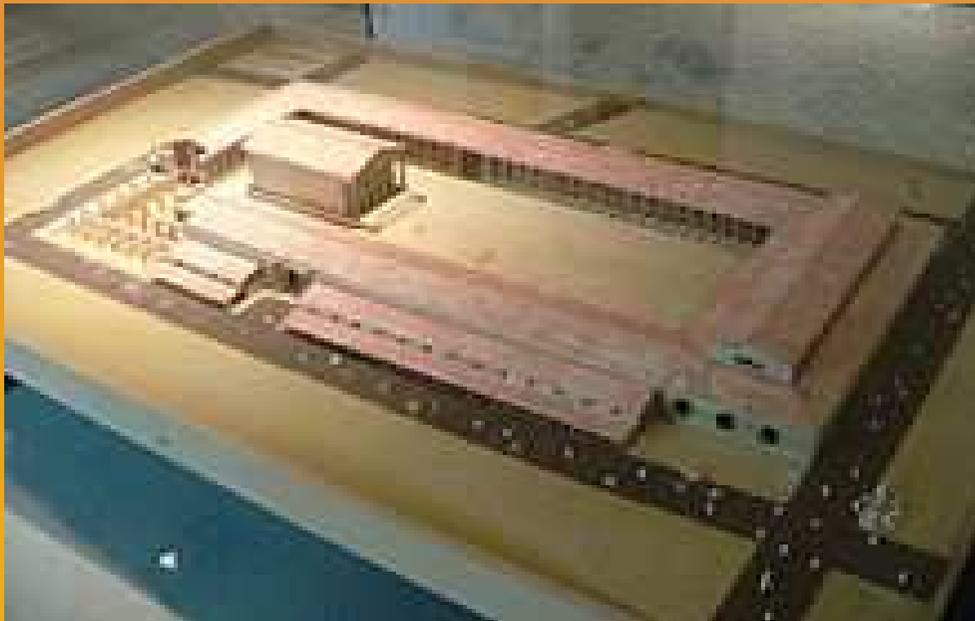


Les services de police de nuit et la surveillance des départs de feu relèvent du corps de vigiles qui compte 7.000 hommes sous l'empire répartis en 7 cohortes dans 7 casernes pour 14 régions. Chaque caserne dispose d'une présence permanente de 40 à 50 hommes.

L'ensemble est placé sous l'autorité d'un préfet des vigiles assisté d'un sous-préfet.

Les grands incendies du Moyen Âge

L'incendie de Lutèce en 52 avant J-C. qui sera le premier d'une longue série. Lutèce brûlera en 585, 1037, 1059 et 1132 sans jamais être totalement détruite.



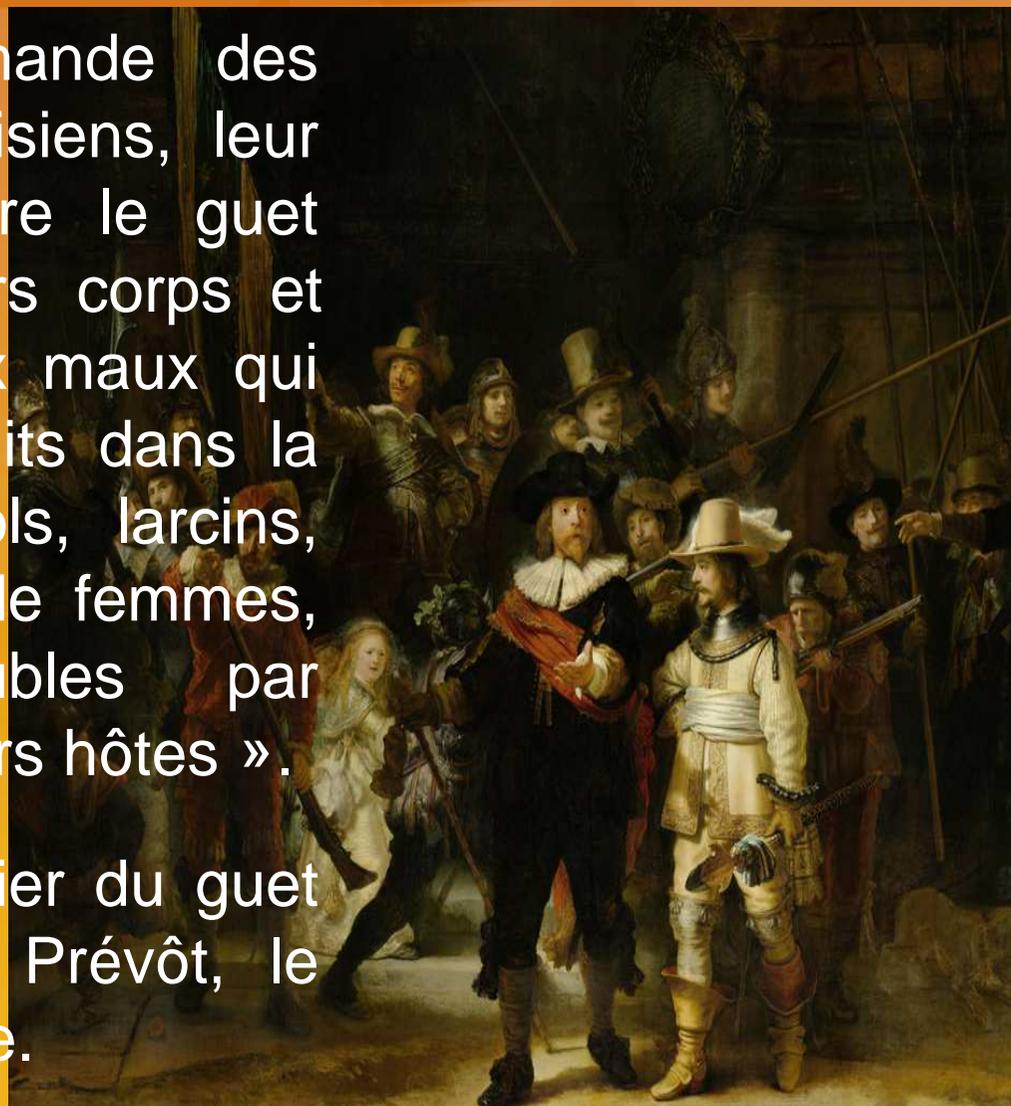
Le forum de Lutèce

Rouen en 1200, Toulouse en 1463 et Bourges en 1487 sont totalement détruites.

Le Guet des Métiers ordonnance de 1254

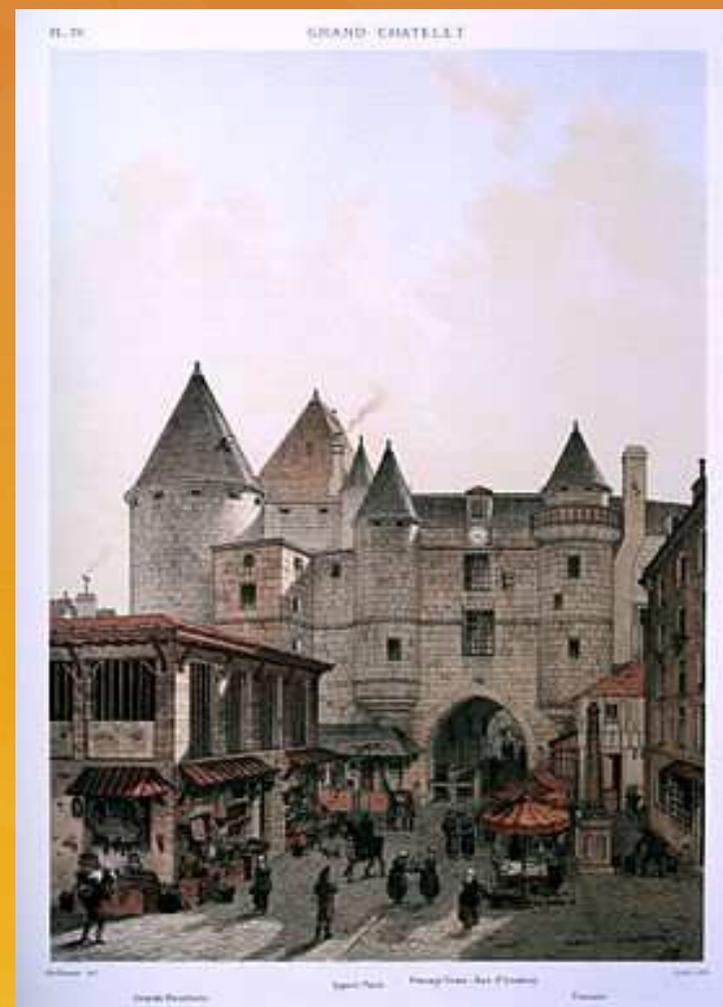
Saint Louis, à la demande des Maîtres des Métiers Parisiens, leur permit, en 1254, de faire le guet « pour la sûreté de leurs corps et biens, pour remédier aux maux qui survenaient toutes les nuits dans la ville tant par le feu, vols, larcins, violences, ravissements de femmes, enlèvements de meubles par locataires pour frustrer leurs hôtes ».

Commandé par le chevalier du guet placé sous l'autorité du Prévôt, le guet royal faisait des rondes.



Organisation du guet des métiers – ordonnance de Jean II le Bon de 1364

La ville dispose de 8 postes répartis sur son territoire, chaque poste est occupé toute les nuits par 6 hommes. Ces postes (Châtelet, Île de la Cité, Eglise de la Madeleine-en-la-Cité, Place aux Chats – Impasse de la Bourdonnais, Fontaine des Innocents, Place de Grève et Porte Baudoyer) sont dénommés les « guérites ».



Les ordonnances de police de 1371, 1395 et 1400

Ces ordonnances de police édictent le principe que la protection contre les risques d'incendie est à la charge des propriétaires. Ces derniers doivent disposer de moyens techniques pour combattre les incendies et notamment de seaux permettant la projection d'eau. Ils doivent en outre disposer de cordes, d'échelles et d'outils nécessaires pour combattre l'incendie.



Incendie d'entrepôts à Helsinki le 5 mai 2006

L'ordonnance de François 1^{er} de 1524

Elle réglemente les devoirs des « quaterniers » qui sont responsables, dans leur quartier respectif, du service d'incendie. C'est eux qui doivent conserver à leur domicile les seaux, cordes, échelles et outils nécessaires à l'extinction du sinistre. À Paris ils sont placés sous l'autorité du lieutenant civil du prévôt.

Cette ordonnance fait donc passer sous la responsabilité d'une personne identifiée le soin de disposer de moyens techniques d'extinction du sinistre indépendamment de la responsabilité de chaque propriétaire.

Par ailleurs elle impose aux « quaterniers » le soin de s'assurer de l'efficacité des alimentations en eau et donc de l'accès aux sources et à la Seine.

L'incendie de Londres du 2 au 5 septembre 1666

La ville compte alors 500.000 habitants.

L'incendie se déclare peu après minuit le 2 septembre 1666 dans une boulangerie de Pudding Lane appartenant à Thomas Farriner et se propage rapidement vers l'Ouest.



L'incendie de Londres du 2 au 5 septembre 1666

Il fera moins de 10 morts mais détruit 13.200 maisons, 87 églises paroissiales, 44 maisons de guilde, le Royal Exchange, la Custom House, la cathédrale Saint Paul, plusieurs prisons, trois portes occidentales de la cité. Il impacte environ 70.000 à 80.000 Londoniens. Il coûte 10 millions de livres de l'époque.



Cité de Londres en 1616 par Claes Jansz Visscher



L'incendie de Londres du 2 au 5 septembre 1666



Christopher Wren reconstruira la cathédrale Saint Paul et 50 nouvelles églises.

Temps de l'obligation de résultats par opposition à l'obligation de moyens.



Plan de John Evelyn pour la reconstruction de Londres, non suivi

L'incendie de Londres du 2 au 5 septembre 1666



Conséquence en France : une ordonnance Royale de 1667 imposant la mise en œuvre du plâtre sur les pans de bois.

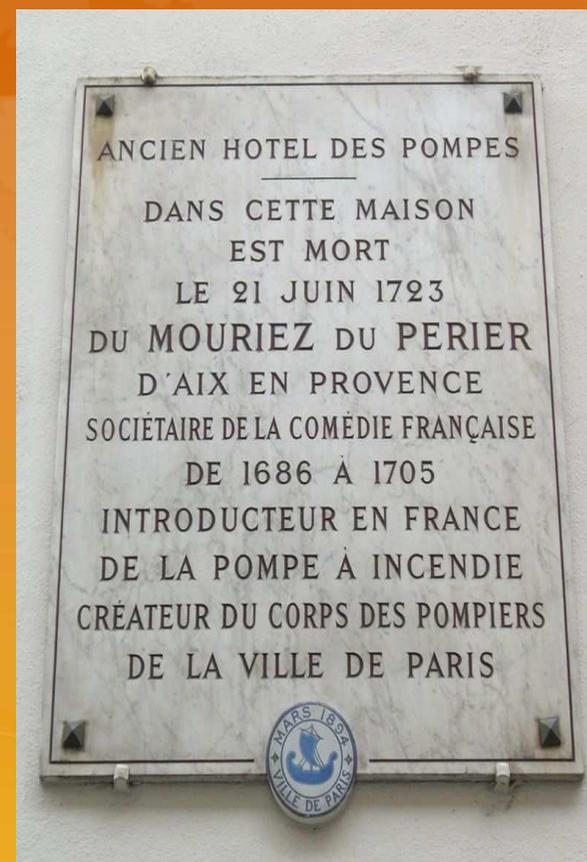
François Dumouriez du Perrier 1650 - 1723

Comédien et laquais de Molière, il est sociétaire de la Comédie Française. Se lançant dans les affaires, il découvre les pompes à incendie fabriquées par Jan Van der Heiden lors d'un voyage aux Pays Bas. Il en rapporte une en France et en fait la démonstration à Louis XIV. En 1699 le roi lui accorde le privilège de la fabrication et de la commercialisation de ces pompes avec boyaux de cuir.

Il est nommé par le Régent le 23 février 1716 Directeur Général des Pompes de Paris qu'il entretient après les avoir installées dans différents emplacement de la ville.

En 1722 le roi décide de former la Compagnie des Gardes-pompes du Roy. Dumouriez en est le directeur jusqu'à sa mort en 1723, date de laquelle son fils lui succède.

Il est considéré comme le premier pompier professionnel de France.



Hôtel des Pompes
30 rue Mazarine

Le premier corps de lutte contre l'incendie

Le premier corps de lutte contre l'incendie est constitué le 23 février 1716. Il est constitué de 32 « gardes-pompes » chargés d'assurer la manœuvre de 16 engins appelés « Pompes du Roy ». Il est dirigé par Dumouriez du Perrier.

Sur ce même modèle sera créé en 1719 par ordonnance de Philippe d'Orléans, Régent de France, un corps à Marseille qui sera l'ancêtre du bataillon de Marseille.

L'évolution de la prise en compte du combat contre l'incendie est maintenant définitivement acquise en passant des propriétaires privés à un corps constitué.

Incendie de l'Ambassade d'Autriche 1^{er} juillet 1810

Cet incendie éclata alors que se déroulait une importante soirée organisée par le Prince Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche, pour célébrer l'union de Napoléon 1^{er} et de Marie-Louise. L'ambassade était implantée rue du Mont-Blanc aujourd'hui rue de la Chaussée d'Antin dans l'ancien hôtel de Madame de Montesson, construit par Brongniart. Le feu prit dans une construction provisoire en bois réalisée dans les jardins pour la manifestation et pouvant accueillir 1.500 personnes, décorée de tentures, festons, guirlandes de mousseline et nombreuses étoffes sur les murs et le plafond, et de 74 lustres de 40 bougies chacun.

L'incendie se déclara à 23h30. Tout fut ravagé, on dénombra environ 90 morts.

Incendie de l'Ambassade d'Autriche 1^{er} juillet 1810

L'architecte Bénard, constructeur de la salle fut déshonoré et privé d'emploi. Les 6 « gardes-pompes » sur place permirent de sauver l'hôtel particulier.



Création du corps militaire de sapeurs du Génie de la Garde Impériale 10 juillet 1811

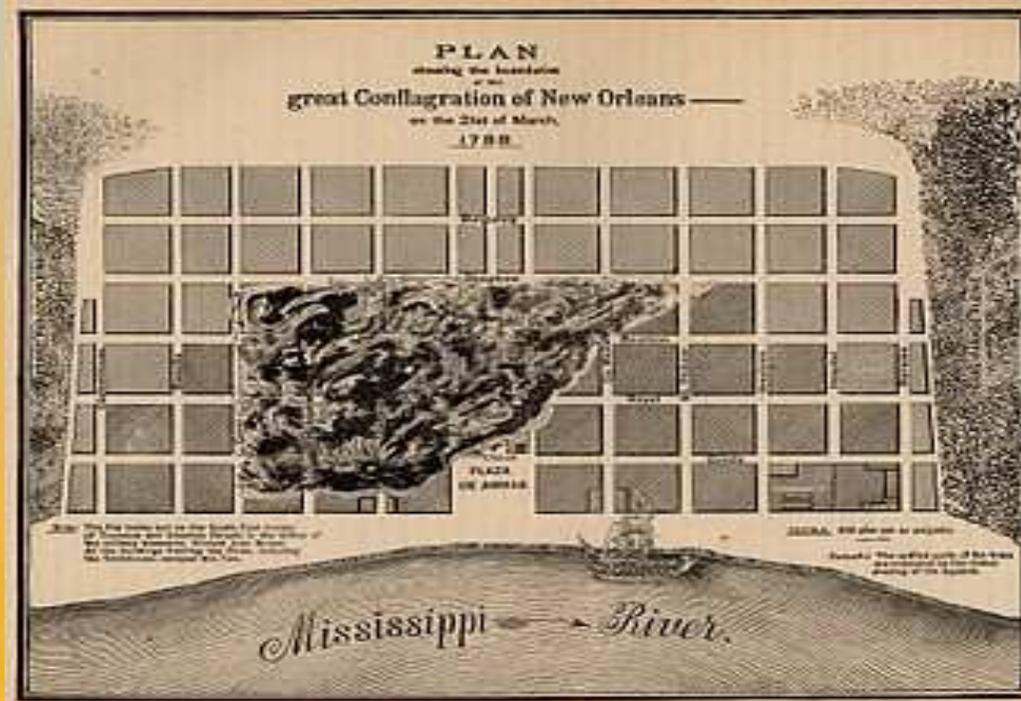
Après enquête sur l'incendie de l'Ambassade d'Autriche Napoléon 1^{er} se rendit compte de la relative inefficacité du corps des 293 « gardes-pompiers » de Paris. Il décida donc la création le 10 juillet 1811 d'un corps militaire de Sapeurs du Génie de la Garde Impériale chargé d'assurer la sécurité incendie des palais impériaux.

Le 18 septembre 1811 il réforme complètement ce corps en créant le bataillon des sapeurs-pompiers de Paris, strictement militaire, sous les ordres du Préfet de Police, (12 Messidor an VIII – 1^{er} juillet 1800) composé de 4 compagnies de 142 hommes. Ce bataillon deviendra brigade le 1^{er} mars 1967.

Elle dispose aujourd'hui de 7.330 hommes répartis dans 81 casernes sous les ordres d'un officier général.

Incendie de la Nouvelle Orléans - 21 mars 1788

Le grand incendie de la Nouvelle Orléans qui détruisit 856 des 1.100 bâtiments de la ville le 21 mars 1788 a ravagé le sud et le centre du Quartier Français atteignant presque les immeubles situés en bordure du Mississippi. Un nouvel incendie ravagea 212 bâtiments supplémentaires le 8 décembre 1794.



Incendie de la Nouvelle Orléans - 21 mars 1788

La ville était construite en totalité en bois sur un plan à voiries orthogonales. Aucun bâtiment important n'a résisté. Les Espagnols occupant les lieux décidèrent que la reconstruction ne serait pas autorisée en bois. Les édifices seront ouverts sur de larges cours, les murs et les arcades en bordure des voies seront réalisés en maçonneries d'épaisses briques et les balcons seront réalisés en fer forgé.



Ces nouveaux bâtiments vont marquer le style architectural de la Nouvelle-Orléans.

Incendie de San Francisco – 3 et 4 mai 1851

Le grand incendie de San Francisco se déroule les 3 et 4 mai 1851. Il est toutefois le troisième événement de ce type. Un premier incendie a lieu le 24 décembre 1848 et un second le 4 mai 1850, soit exactement une année auparavant. En 1851, en une journée environ 2.000 bâtiments sont réduits en cendre, soit les trois quarts de la cité. Un quatrième incendie se déroule le 22 juin 1851 et détruit environ 500 bâtiments.

En 1849 San Francisco regroupe environ 25.000 personnes. A l'issue de ces incendies, un Fire Department sera créé et dès 1853 50 citernes de réserve d'eau sont créées pour un service qui compte 950 volontaires certifiés munis de pompes et d'échelles. La première pompe à moteur à vapeur sera mise en service en 1856

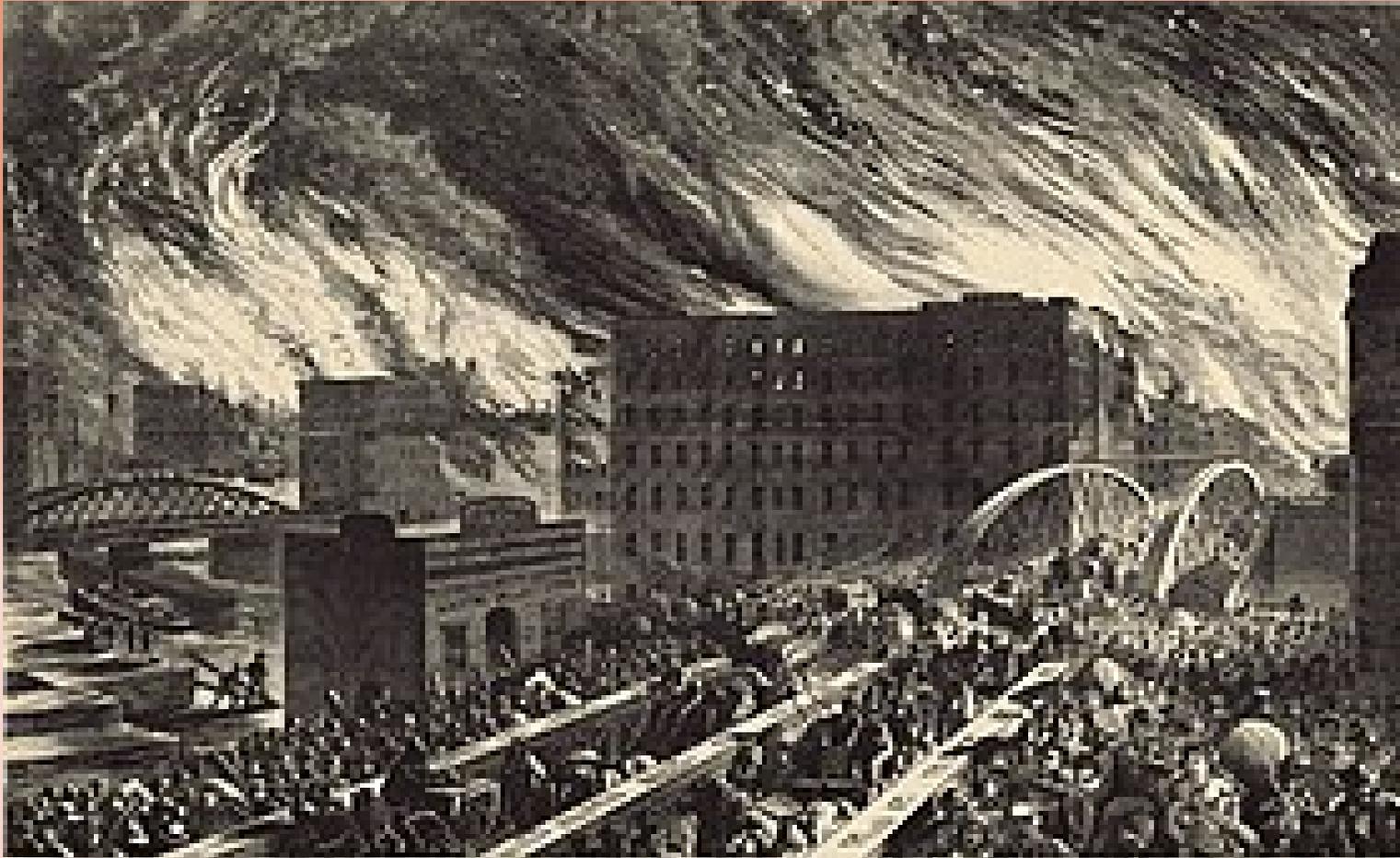
Incendie de San Francisco – 3 et 4 mai 1851

Le ville sera reconstruite en bois selon un plan à voiries larges et orthogonales, la réflexion sur les matériaux n'est pas encore portée à son terme, ce sont les incendies de Chicago en 1871 et de Boston en 1872 qui vont révolutionner l'art de construire.



Plan de l'incendie du 22 juin 1851

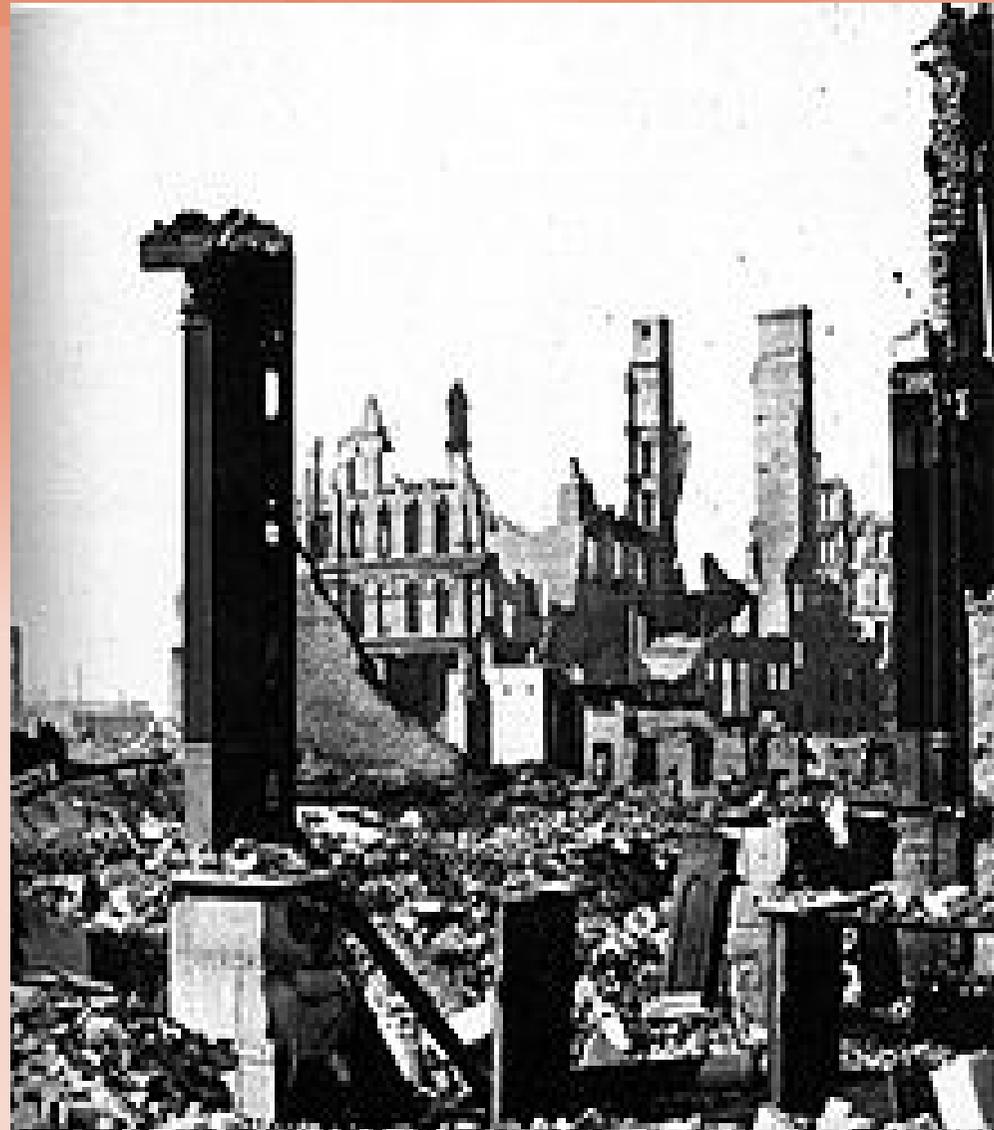
Incendie de Chicago du 8 au 10 octobre 1871



L'incendie de Chicago vu par John R. Chapin dans le Harper's Weekly

Incendie de Chicago du 8 au 10 octobre 1871

300 personnes perdent la vie, 100.000 personnes se retrouvent sans abri. Le feu a pris dans un hangar où se trouvait de la paille. La rapidité de la propagation est due sans conteste au fait que toutes les constructions sont en bois et très « accolées » les unes aux autres du fait notamment de la spéculation immobilière sur le prix du foncier.



Incendie de Chicago du 8 au 10 octobre 1871

Chicago comptait alors 300.000 personnes et vivait un développement fulgurant. Elle était candidate à l'exposition universelle de 1893 qu'elle assurera (27 millions de visiteurs) après une reconstruction très rapide. L'école d'architecture de Chicago met en œuvre ses théories sur la construction métallique, invente l'ascenseur et met en place l'autonomisation des moyens de secours notamment, dans chaque immeuble, des réseaux d'extinction automatique à eau, des colonnes sèches et des colonnes humides complétées par des installations de détection automatique d'incendie et d'alarme et par la gestion de la masse combustible mobilisable des matériaux mis en œuvre (le bois est interdit).

Le « Fire Département » ne suffit pas, les immeubles doivent se protéger par leurs propres moyens. La sécurité incendie serait-elle un mixte des ordonnances du 14^{ème} siècle (les propriétaires) et de celle de 1524 (le guet) ?

L'incendie de Boston le 9 novembre 1872



L'incendie s'est développé au centre ville sur 26 hectares, a détruit 776 bâtiments, pour une perte estimée de 74 millions de dollars. Au moins 30 personnes ont péri dans la tragédie.

L'incendie de Boston le 9 novembre 1872

Les pompiers de toute la région sont intervenus pour tenter d'éteindre l'incendie. Des discussions sans fin se sont déroulées entre les politiques et l'ingénieur en chef John Damrell sur la conduite à tenir et les conséquences politique de la situation.

Les constatations sur les causes :

- Les règles de construction n'étaient pas appliquées et aucune autorité ne les contrôlait.
- Les toits étaient en bois au-dessus de greniers pleins de matériaux combustibles. Le vent a propagé l'incendie de toiture en toiture.

L'incendie de Boston le 9 novembre 1872

- Les boîtiers d'alarme étaient verrouillés pour interdire les alertes intempestives.
- Le réseau de canalisation des eaux était vieux et les pressions faibles.
- Les bouches d'incendie n'étaient pas standardisées et les citernes étaient insuffisantes.
- Les pompes à vapeur étaient insuffisantes pour atteindre les toits avec les lances.
- Une grippe équine avait touché les chevaux des pompiers. Les équipements ont donc été tirés, lentement, par des bénévoles à pied.
- Les secours ont été gênés par les pillards et les badauds.
- Les canalisations de gaz des lampadaires et de l'éclairage dans les bâtiments n'ont pu être coupées rapidement du fait de l'explosion de certaines.

Incendie du Bazar de la Charité le 4 mai 1897

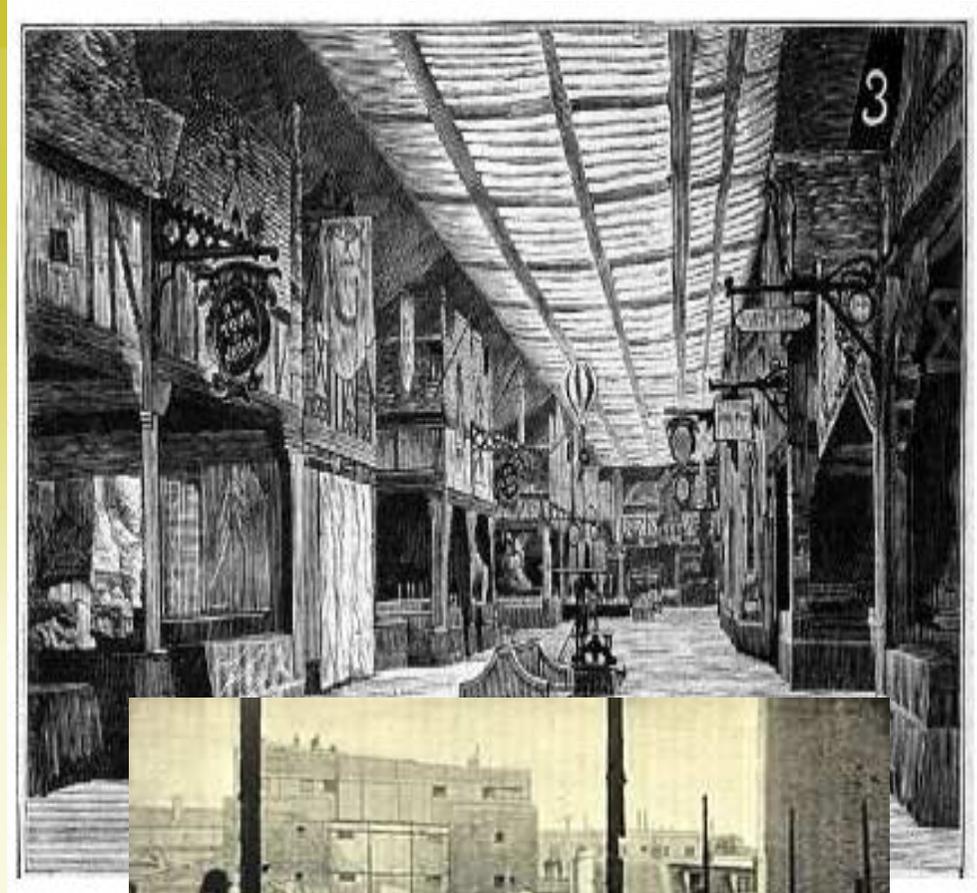


En quelques minutes, 130 morts (124 femmes et 6 hommes).

Incendie du Bazar de la Charité le 4 mai 1897

Les actuels n°15 à n°19 rue Jean Goujon furent le théâtre d'un incendie causé par les vapeurs d'éther utilisé pour alimenter la lampe d'un projecteur de cinématographe.

Il s'agissait d'un hangar en bois de 80 m de long sur 13 m de large très décoré. 1.200 personnes étaient présentes. Le drame s'est déroulé en 15 minutes.



Incendie du Bazar de la Charité le 4 mai 1897

Aucune réglementation sur la sécurité, sur l'évacuation des personnes et sur la qualité des matériaux.

Présence d'un vélum goudronné suspendu au dessus du public et qui, en flamme, est tombé dans la foule.

Cet incendie est à l'origine des réglementations sur la sécurité contre l'incendie, sur l'évacuation des personnes (nombre et largeur des issues, sens d'ouverture des portes) et sur la qualité des matériaux utilisés dans les établissements recevant du public.

Les dates essentielles du 20^{ème} siècle

1911 : L'incendie de l'usine Triangle Shirtwaist à New-York avec 146 victimes, a imposé une prise en compte réglementaire des conditions de sécurité des bâtiments aux Etats-Unis d'Amérique.

1947 : le ministère de la reconstruction édicte les premières règles relatives à la sécurité incendie.

1955 : création des services départementaux d'incendie et de secours, les SDIS.

Le 23 mars 1965 : première réglementation des Etablissements Recevant du Public. Le Code du Travail édicte des règles propres aux lieux du travail.

1970 : première réglementation relative aux immeubles d'habitation.

1^{er} novembre 1970 : incendie du 5-7 à Saint Laurent du Pont : 146 morts.

19 juillet 1976 : création de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement.

18 octobre 1977 : première réglementation pour les immeubles de grande hauteur.

Les dates essentielles du 20^{ème} siècle

25 juin 1980 : règlement de sécurité des Etablissements Recevant du Public.

31 janvier 1986 : règlement de sécurité des immeubles d'habitation.

22 juin 1990 : règlement de sécurité des Petits Etablissements Recevant du Public.

29 avril 1992 : catastrophe de Furiani, 18 personnes décédées et 2.357 blessés. Réglementation sur l'homologation des enceinte sportives.

22 mars 2004 : arrêté sur le recours à l'ingénierie.

11 février 2005 : loi sur l'égalité des chances et accessibilité des personnes en situation de handicap.

30 décembre 2011 : nouvelle réglementation des immeubles de grande hauteur.

Loi du 10 août 2018 ESSOC pour un Etat au Service d'une Société de Confiance.

2017-2018-2019 : Publication des guides de préconisations.

Je vous remercie.



**Centre de Chicago dévasté
1871**



Denis Thélot – 7 février 2019